

Comment faire 1 000 000\$ avec 16 000\$

Vieille idée encore bonne!

André Hains

collaboration spéciale

Si vous ne disposez que de 16 000\$ et de suffisamment de temps, vous pouvez en obtenir plus d'un million de dollars, comme nous allons le voir dans l'histoire suivante.

Chaque fois que je raconte cette histoire, je vois des gens hausser les sourcils en accent circonflexe, incrédules, et se demander si la grippe ne m'a pas frappé un peu trop fort cette année. Des étudiants de cégep n'en croient pas leur calculatrice, et des adultes commencent à douter de la mienne. Et pourtant, il s'agit d'une histoire vraie, facilement vérifiable, une simple question de mathématiques, qui se raconte comme ceci.

Un jeune homme et sa soeur, à peu près du même âge, avaient des talents différents, comme il arrive souvent dans les meilleures familles. Elle était plutôt intellectuelle, portée vers les études, tandis que lui était plutôt manuel, désireux d'entrer le plus tôt possible sur le marché du travail.

Le frère avait donc fait un cours technique au cégep, en électronique, informatique ou autre secteur fortement créateur d'emplois. Avant même d'avoir obtenu son diplôme d'études collé-

giales, il avait trois offres d'emploi en main; il put donc commencer à travailler très tôt, à de bonnes conditions d'emploi.

Comme sa soeur, le jeune homme avait appris de ses parents les vertus de l'épargne. «L'avenir, ça dure longtemps, répétait la mère, et on ne sait jamais ce qui nous attend. Il faut donc se préparer à toute éventualité, en mettant de l'argent de côté.»

Très tôt les enfants virent leurs parents faire leur budget, en répondant avec plaisir à leurs questions, première forme d'éducation. Pourquoi épargner? «En cas de pépin, répondait le père; si l'on perd son emploi, il faudra quand même continuer à vivre. Et plus tard, à la retraite, quand on quitte le marché du travail, il faut aussi continuer à vivre sans souci financier. Et la retraite va durer de plus en plus longtemps, à l'avenir.»

Petite épargne deviendra grande

Dès qu'il commença à travailler, à 19 ans, le fils se fit donc un devoir de cotiser 2 000\$ par année à son régime enregistré d'épargne-retraite (ou REER). Cette épargne lui permettait de constituer un coussin de sécurité en cas de problème, et lui procurait un intéressant retour d'impôt de quelque 800\$ le printemps sui-

vant.

Le jeune homme cotisa ainsi régulièrement, chaque année, 2 000\$ à son fonds personnel de retraite, jusqu'à l'âge de 26 ans inclusivement, soit un total de huit ans ou 16 000\$, qu'il réussit à placer en moyenne à un taux de rendement de 10%. Ces intérêts s'accumulaient à l'abri de l'impôt, de sorte qu'à l'aube de ses 27 ans, le jeune homme pouvait déjà compter sur une cagnotte de 25 159\$.

À ce moment-là, le jeune homme cessa de cotiser à son REER, mais laissa ses épargnes profiter au rythme de 10% par année en moyenne. Il s'était acheté une auto depuis quelques années, s'était marié et avait acheté une maison. L'arrivée d'un enfant finit de consommer les quelques épargnes familiales, d'autant plus que sa femme avait décidé de quitter le marché du travail pour quelques années.

Pendant ce temps, la soeur du jeune homme avait réalisé son rêve d'aller décrocher un diplôme à l'université. Après avoir acheté elle aussi une auto et investi un peu dans une garde-robe, elle avait commencé, à 27 ans, à mettre elle aussi systématiquement 2 000\$ par année dans son REER. On a beau avoir une bonne profession, il faut préparer sa

retraite de longue main, pensait-elle, si l'on veut maintenir un certain niveau de vie au troisième âge.

La fille se promettait donc de cotiser scrupuleusement à son REER, jusqu'à 65 ans, soit durant 39 ans ou 78 000\$. Avec un rendement moyen de 10%, voyait-elle dans une table de capitalisation, elle aurait accumulé un pécule confortable de 805 185\$ à l'âge normal de la retraite.

Petit problème mathématique

Et le frère, lui, demandez-vous? Après avoir cotisé durant huit ans seulement, de 19 à 26 ans, de combien d'argent disposera-t-il dans son REER à 65 ans? Eh bien, son épargne aura grandi jusqu'à 1 019 160\$. Vous avez bien lu: un million, dix-neuf mille cent soixante dollars.

Comment diable est-ce possible? Il n'a cotisé que huit ans, contre 39 ans pour sa soeur, et il se retrouve à 65 ans avec 231 975\$ de plus qu'elle! C'est ça, l'effet magique du temps sur l'épargne: ça croît sans qu'on s'en aperçoive, jusqu'à des sommes importantes, si l'on étire le temps suffisamment.

Vous vous rappelez du chiffre privilégié des financiers, que je vous ai déjà donné? Le chiffre 72, le chiffre magique,

comme ils disent. Si vous voulez savoir dans combien de temps une somme d'argent va doubler avec le seul jeu des intérêts composés, vous divisez 72 par le taux de rendement. À 6% d'intérêt, votre argent double tous les 12 ans (72 divisé par 6 = 12); à 8% d'intérêt, votre argent double tous les neuf ans; à 10%, vos épargnes vont doubler tous les sept ans et deux dixièmes, ou sept ans, deux mois et quelques jours. Retenons sept ans pour fins de calcul rapide.

En commençant à épargner dès l'âge de 19 ans, le frère fournissait donc à ses premières épargnes l'occasion de doubler plus de six fois (65-19=46, divisé par 7,2=6,38). Donc la première contribution de 2 000\$ était devenue 4 000\$ après sept ans, 8 000\$ après 14 ans, 16 000\$ après 21 ans, 32 000\$ après 28 ans, 64 000\$ après 35 ans et 128 000\$ après 42 ans... aussi invraisemblable que cela puisse paraître!

Quand le jeune homme a cessé de contribuer, après huit ans, les contributions des deux premières années avaient eu le temps de doubler pour la première, et presque doubler pour la seconde. Quand il a cessé de contribuer, disait-on plus haut, les 16 000\$ et leurs intérêts composés étaient déjà devenus

25 159\$; sept ans plus tard, sans aucune nouvelle contribution, ce montant dépassait les 50 000\$, et les 100 000\$ après les sept années suivantes.

Quant à la soeur, elle avait perdu huit précieuses années de contribution au départ, qu'elle ne pourra jamais rattraper avant 65 ans. Bien sûr, si l'on poursuivait l'opération au-delà de 65 ans, elle finirait par rattraper et dépasser son frère, en continuant d'ajouter sa cotisation annuelle à ses intérêts. Mais si elle cesse de cotiser, elle aussi, à 65 ans, elle ne rattrapera jamais le temps perdu au départ.

Morale mathématique de cette histoire: mieux vaut commencer tôt que de cotiser plus longtemps. Autre illustration éloquent du proverbe qui dit que le temps, c'est de l'argent, beaucoup d'argent pour beaucoup de temps.

Courrier

M.R.B. doit supporter un taux hypothécaire de 9,5% pour deux ans encore. La banque lui propose un taux de 5% pour un an, moyennant une pénalité de 3 100\$. Doit-il attendre la fin de son terme en mars 1996, ou accepter la nouvelle proposition? L'homme effectue déjà des paiements hebdomadaires sur sa maison.

Bravo pour vos paie-

ments hebdomadaires, monsieur, mais comme je n'ai sous la main qu'une table mensuelle d'amortissement, ce serait long et fastidieux d'effectuer le calcul à votre place, surtout en n'ayant pas en main votre solde hypothécaire ni votre période d'amortissement restante. Voici donc, plutôt, la règle à suivre.

La pénalité qu'on vous demande représente le différentiel d'intérêt que la banque va perdre si vous acceptez la nouvelle proposition; alors elle s'arrange pour ne rien perdre, en vous réclamant cette pénalité.

En règle générale, il vaut mieux refuser la pénalité, sauf si elle représente seulement trois mois d'intérêt. Une pénalité est constituée des intérêts qu'on paie de façon anticipée; ce qui est payant pour vous, c'est de rembourser du capital de façon anticipée, pas des intérêts.

N'hésitez pas à faire parvenir vos questions et commentaires à l'auteur a/s d'HABITABEC en indiquant votre numéro de téléphone le jour.

CORRECTION

Dans le texte de la semaine dernière, je parlais d'une hypothèque de cinq ans offerte par la Banque Laurentienne à 5,15% pour cinq ans et 5,25% ailleurs. Malheureusement, une ligne avait sauté dans ce texte, par ma faute. Il aurait fallu dire six mois ou un an à 5,5%, cinq ans à 7,15% à La Laurentienne et 7,25% dans les autres institutions. Mes excuses.

A.H.